

LE MAGAZINE

La Queue-les-Yvelines

N°233 - AOÛT 2026



DOSSIER Les finances de la commune **P. 5 À 8**

PROJETS EN COURS On en est où ? **P. 9 À 11**

MA MAIRIE Trombinoscope de l'équipe municipale **P. 14 À 15**





P.3	Edito
P.4	Environnement : Candidature Villes et villages fleuris
P.5-8	Dossier : Les finances de la commune
P.9-11	Projets en cours
P.12	Sport : Focus sur USY Gym et MYBAD
P.13	Portrait de Mme Cavalli, une habitante du village
P.14-15	Présentation de l'équipe municipale
P.16-17	Jeunesse : les p'tits Laqueutois
P.18	Jeunesse : le Conseil Municipal des Jeunes
P.19-20	Retour en images : ça s'est passé près de chez vous !
P.21	Projet Culin'Art : quand patrimoine et gourmandise se rencontrent
P.22-23	Agenda
P.24	Événement : La Guinguette des Moulins
P. 25	Tribunes
P. 26	Ma Mairie
P. 27	Divers & Carnet

La Queue-lez-Yvelines - La Magazine
#233 Août 2026
Tirage 1500 ex.
Directeur de la publication :
Gérard PATIN, Maire
Réalisation : Virginie MERIC
Illustrations : ©Canva,
Photographies : Ville de La Queue-lez-
Yvelines sauf mention particulière.
©Canva
Impression : L'Artésienne
Ne pas jeter sur la voie publique.

Suivez l'actualité de la commune :



www.la-queue-lez-yvelines.fr



Commune de La Queue-lez-Yvelines



[laqueuelezyvelines](https://www.instagram.com/laqueuelezyvelines)



Illiwap La Queue-lez-Yvelines

SOMMAIRE

Le mot du **MAIRE**

Chers Laqueutois, chers Laqueutois,

L'été apporte une belle énergie à notre village. Les journées s'allongent et nos espaces publics retrouvent ce rythme vivant et chaleureux que nous aimons tant. C'est un moment privilégié pour se retrouver, échanger et partager la convivialité qui caractérise notre commune.

Derrière cette vitalité, la nouvelle équipe municipale, que vous découvrirez en détail au fil de ce numéro, reste pleinement mobilisée pour concrétiser les engagements pris devant vous. Notre prise de fonctions a débuté par un état des lieux rigoureux des dossiers en cours et de la situation budgétaire. À la lumière de cette analyse, plusieurs projets demandent aujourd'hui à être réajustés ou retravaillés en profondeur afin d'aboutir dans les meilleures conditions.

C'est pourquoi nous avons souhaité vous proposer un dossier spécial de quatre pages afin de vous offrir un point complet et transparent sur les finances de notre commune. Notre priorité absolue demeure une gestion saine, rigoureuse et menée dans l'intérêt général de notre village.

Ce bulletin traduit également notre engagement en faveur de votre cadre de vie, de votre sécurité et de la solidarité locale. Dans cette continuité, nous avons initié des visites à domicile auprès des personnes fragiles lors des épisodes de forte chaleur, afin de renforcer notre présence et notre soutien auprès de chacun d'entre vous.

La richesse de La Queue-lez-Yvelines repose avant tout sur ses habitants. Dans ce numéro, nous vous invitons à partir à la rencontre d'une Laqueutoise haute en couleur, mais aussi à découvrir le dynamisme de notre jeunesse. De l'école au centre de loisirs, en passant par l'implication des élus de notre Conseil Municipal des Jeunes, nos enfants font l'objet de toutes nos attentions. Nous tenons également à saluer le dévouement de nos bénévoles associatifs, les commerçants qui participent à la dynamique locale, les agents municipaux qui œuvrent souvent en coulisses, ainsi que les performances de nos sportifs qui font briller notre village au niveau national.

Après un retour en images sur les derniers événements qui ont animé la commune, ce numéro s'ouvre sur les prochains rendez-vous de la saison. Des rendez-vous culturels, festifs et rassembleurs, viendront rythmer les prochains mois.

Vous trouverez également un point d'avancement des projets en cours.

Mon équipe et moi-même restons pleinement mobilisés à vos côtés pour continuer à construire ensemble l'avenir de notre village. Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle rentrée.

Avec tout mon dévouement,

Gérard PATIN
Maire de la Queue-lez-Yvelines






La ville candidate au label «Villes et villages fleuris» !

L'équipe municipale a décidé de candidater au label «**Villes et Villages Fleuris**», dans le cadre d'une démarche de revégétalisation visant à recréer une continuité paysagère dans la commune et à améliorer le cadre de vie des habitants.

Françoise
BOUSSICOT

Conseillère municipale



Hayat KUNA

Maire-adjointe

Développement durable et innovation



Un projet d'embellissement de notre commune

C'est l'opportunité d'améliorer notre **cadre de vie et l'attractivité** de notre commune. Cette dynamique s'est appuyée sur des espaces et des plantations existants que nous avons souhaité conserver et revaloriser. Ils ont été complétés par un panachage de plants majoritairement persistants ou vivaces et en provenance de producteurs locaux, pour réduire l'impact environnemental.

L'objectif de concourir à ce label est de :

- Améliorer le cadre de vie par la re-végétalisation de notre commune ;
- Créer un lien avec les habitants ;
- Reconnaître le travail et l'investissement des agents techniques.

Ce projet est une première étape pour **embellir notre commune** et créer une histoire en lien avec notre patrimoine, en prenant en compte la dimension environnementale, technique et sociale.



Un projet rassembleur

Ce fleurissement est aussi une aventure humaine. Un groupe de **bénévoles** a participé aux plantations, notamment à la place Paul Paillole et au rond-point de la Poste.

Leur aide et leur bonne humeur ont largement contribué à transformer ces lieux du quotidien, désormais plus accueillants et plus colorés.



■ Article rédigé par Hayat Kuna

DOSSIER : Les finances de la commune



Jean-François DORNIER

Maire-adjoint

Finances, budget et développement économique

*“Le vote du budget est un moment **structurant** de l’action municipale. Il est l’occasion de réfléchir aux **orientations qui seront données pour l’année à venir** et aux **moyens qui leur seront consacrés**. Il nous est donc apparu important d’y accorder quelques pages de notre bulletin municipal.”*

Principes généraux du cycle budgétaire

Le cycle budgétaire prévoit deux phases distinctes : **la présentation et le vote du budget primitif**, qui prévoit les recettes et les dépenses de l’année à venir, puis **la présentation et le vote des comptes définitifs** de l’année écoulée.

Le budget est voté par le Conseil Municipal pour une année civile. Il est normalement présenté et adopté avant le 1^{er} janvier de l’année sur laquelle il porte. Il est cependant possible de décaler cette formalité jusqu’au 15 avril (ou le 30 avril les années d’élections municipales) de l’année visée. Ce budget, dit primitif, peut ensuite faire l’objet d’ajustements en cours d’année par le biais de décisions modificatives.

Les comptes définitifs de l’année écoulée doivent être présentés et approuvés par le Conseil Municipal avant le 30 juin de l’année suivante.

En pratique, et comme dans beaucoup d’autres communes, le Conseil Municipal délibère dans la même séance sur les comptes de l’année écoulée et sur le budget de l’année en cours. Cela lui permet de disposer, au moment du vote du budget, des comptes définitifs et de pouvoir affecter l’excédent réalisé au budget.

DEUX BUDGETS EN UN

Le budget se décline en deux sections : **la section de fonctionnement pour les dépenses courantes** et **la section d’investissement pour les dépenses d’équipement**.

Les deux sections doivent être à l’équilibre. Il faut donc toujours prévoir au budget les recettes qui couvriront les dépenses de fonctionnement et d’investissement envisagées.

Il est interdit à une commune de faire voter un budget en déficit.



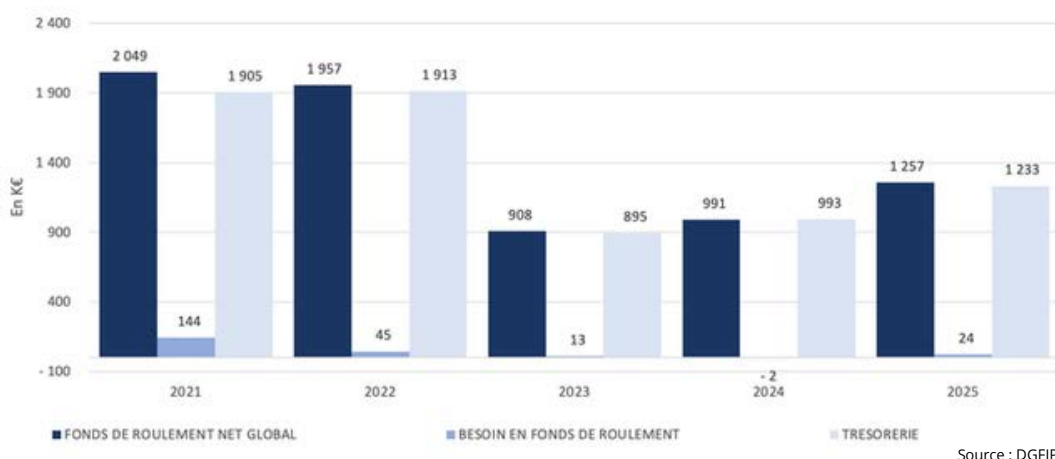
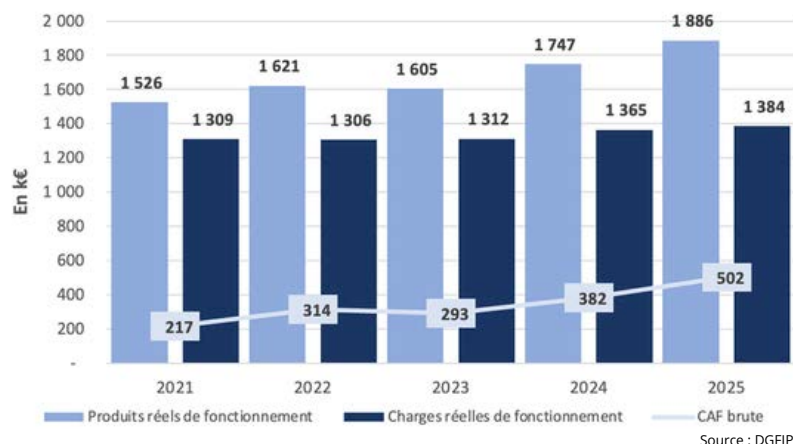
LES COMPTES 2025 APPROUVÉS

Les comptes de l'année 2025 ont été approuvés à l'unanimité par le conseil municipal qui s'est réuni le 28 avril 2026. L'exercice 2025 s'est clos sur un excédent de fonctionnement de 502 k€ grâce à des recettes en progression.

L'excédent de fonctionnement a été affecté en réserve et consolide ainsi les réserves financières de la commune, qu'on désigne par le terme de fonds de roulement.

Ce fonds de roulement s'établit à 1 257 K€.

Cette épargne est utile pour financer les investissements. Si cette épargne n'est pas suffisante, la commune peut aussi compter sur des subventions que peuvent lui verser l'État, la Région, le Département ou la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines. Elle peut aussi emprunter auprès de banques en s'assurant préalablement de sa capacité à rembourser. Ce sont ces ressources prévisionnelles qu'elle devra mettre au budget de l'année suivante pour faire face aux dépenses d'investissement qu'elle aura prévues.



Focus sur les dépenses de fonctionnement

	Evolution des principales dépenses de fonctionnement (en €)					Evolution	
	2021	2022	2023	2024	2025	2024/2025	2021/2025
Charges générales	501 300	541 843	565 236	590 775	624 195	5,7%	24,5%
Charges de personnel	565 695	585 151	561 668	590 830	577 090	-2,3%	2,0%
Charges de gestion courante	200 776	142 668	153 111	154 421	156 905	1,6%	-21,9%
Charges réelles financières	39 012	35 250	31 917	28 583	25 250	-11,7%	-35,3%
Charges réelles exceptionnelles	2 454	1 582	19	-	119	-	-95,2%

Source : DGFiP

Les dépenses de fonctionnement recouvrent principalement les dépenses d'entretien courant des bâtiments, des espaces verts et de la voirie, les charges de fonctionnement courantes (informatique, maintenance des équipements, nettoyage des locaux, etc), les charges de personnel, l'activité périscolaire. Tout ce qui permet en somme aux équipes municipales de mener leurs missions au quotidien.

Focus sur les recettes de fonctionnement

Les ressources fiscales (taxe foncière et taxe d'habitation sur les résidences secondaires) constituent la plus grande partie des recettes de la commune.

L'augmentation de la population de la commune ainsi que celle des bases locatives, fixées par l'État, expliquent leur progression. Les dotations que nous recevons des services de l'État, de la Région ou du Département ont eu tendance à diminuer ces dernières années.

Les autres produits sont principalement constitués de la prestation périscolaire proposée aux parents des enfants scolarisés dans la commune, de la location des salles de La Bonnette, de loyers perçus et de droits liés à l'utilisation de l'espace public.

C'est désormais la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines (CCCY) qui perçoit les taxes versées par les commerçants et les entreprises installés sur la commune. La CCCY nous verse chaque année une dotation compensatrice, diminuée des charges d'énergie et de restauration scolaire dont les marchés ont été négociés au niveau de l'intercommunalité.

	Evolution des principales recettes de fonctionnement (en €)					Evolution	
	2021	2022	2023	2024	2025	2024/2025	2021/2025
Ressources fiscales	1 015 828	1 174 819	1 121 869	1 215 924	1 332 930	9,6%	31,2%
Dotations et participations	219 839	155 078	136 817	138 707	125 377	-9,6%	-43,0%
Ventes et autres produits courants non financiers	284 204	290 402	342 469	380 663	427 574	12,3%	50,4%
Produits réels financiers	-	-	-	11 563	-	-100,0%	-
Produits réels exceptionnels	6 476	249	3 968	-	-	-	-100,0%

Source : DGFiP

Focus sur la section d'investissement

La section d'investissement enregistre les dépenses d'équipement (achat de matériel, travaux ou acquisitions immobilières), les amortissements de crédit, et les ressources externes servant à leur financement (subventions, emprunts). Si les ressources externes sont insuffisantes pour financer ces investissements, la commune mobilise alors ses ressources propres.

	Dépenses d'investissement (en K€)				
	2021	2022	2023	2024	2025
Dépenses d'équipement	646	570	1 342	547	221
Annuités d'emprunts	167	153	154	153	153
	813	723	1 496	700	374

Source : DGFiP

	Recettes externes (en K€)				
	2021	2022	2023	2024	2025
Dotations et fonds globalisés	140	132	104	154	108
Subventions reçues	278	193	31	246	25
	418	325	136	400	133

Source : DGFiP

LE BUDGET DE L'ANNÉE 2026

En cette année de transition, nous avons proposé au vote du conseil municipal un budget de fonctionnement très proche de l'année précédente tout en tenant compte des niveaux de dépenses réelles engagées en 2025.



	Budget primitif				
(en milliers d'euros)	2022	2023	2024	2025	2026
Charges à caractère général	732	717	737	777	772
Charges de personnel et frais assimilés	623	638	643	683	646
Autres charges de gestion	148	158	162	174	178
Charges financières	35	32	29	25	22
Autres charges	56	53	0	0	0
Virement à la section d'investissement (Opération d'équilibre)	678	728	371	778	1 369
	2 272	2 326	1 942	2 437	2 988

Les recettes de fonctionnement inscrites au budget 2026 tiennent compte d'informations dont nous disposions déjà de manière certaine au 28 avril, et en particulier les recettes de la fiscalité locale, la compensation de la communauté de communes et quelques autres dotations.

	Budget primitif				
(en milliers d'euros)	2022	2023	2024	2025	2026
Ressources fiscales et dotations, nettes de compensations	1 109	1 141	1 248	1 321	1 467
Prestations de service et autres produits de gestion	263	277	291	331	402
Produits financiers	-	-	-	-	-
Produits exceptionnels	-	-	-	-	-
Excédents antérieurs	900	908	403	785	1 119
	2 272	2 326	1 942	2 437	2 988

Vous noterez que les recettes reprennent les excédents issus des exercices antérieurs, dont une partie est renvoyée à la section d'investissement pour assurer les équilibres entre recettes et dépenses.

Nous avons inscrit au budget d'investissement pour 2026 un certain nombre de dépenses d'équipement et petits travaux pour un montant total de 310 K€.

Ce montant inclut 154 K€ de reste à réaliser au titre de travaux initiés en 2025 et 156 K€ de nouvelles dépenses d'équipement parmi lesquelles la réinstallation d'un panneau d'information communal et l'acquisition de matériel pour les services techniques.

■ Dossier rédigé par Jean-François Dornier

Les projets en cours : on en est où ?

Voies douces

Comme présenté en réunion publique, **notre projet de voies douces** (destinées aux piétons et aux vélos) **entre le lotissement de la Maréchalerie, la rue de la Gare et le centre-bourg avance progressivement.**

Certains d'entre vous ont d'ailleurs pu apercevoir un géomètre réaliser les relevés de terrain.

Cette première phase constitue l'étape initiale de l'élaboration du dossier technique. Pour sa réalisation, nous bénéficierons de l'assistance du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse.



Le parking de covoiturage

Le futur parking de covoiturage vise à faciliter ce mode de transport partagé tout en désengorgeant le stationnement en centre-bourg.

Un cabinet de géomètres a déjà réalisé les relevés topographiques et défini les limites précises du terrain. Cette première phase permettra de finaliser le dossier de demande des subventions, indispensables au financement du projet.



Le panneau lumineux

Afin d'informer au mieux les Laqueutois, un **nouveau panneau d'affichage lumineux municipal** sera très prochainement installé.

Son emplacement est en cours d'étude afin de concilier au mieux la visibilité et les contraintes techniques (alimentation électrique, lisibilité).



■ Articles rédigés par Hervé Bienvenu

Hervé BIENVENU

Conseiller délégué

Multi-services et mobilité



"Habitant de notre village depuis plus de trente ans, je me suis engagé activement pour développer des projets permettant de faciliter et améliorer notre vie à tous et aussi de rendre notre village plus harmonieux. J'espère que ces projets contribueront au bien-être de tous."

Votre commune de La Queue-lez-Yvelines organise une

LUNDI 12 OCTOBRE 2026

**SALLE DE LA BONNETTE
À PARTIR DE 19H**



Venez dialoguer avec l'équipe municipale

Et le projet du nouveau bâtiment au groupe scolaire ?



La commune s'était engagée, après une première division de classe, dans l'ambitieux projet de construire un nouveau bâtiment dans l'enceinte du groupe scolaire, constitué d'une salle de sport, d'un préau et d'une nouvelle salle de classe. Ce projet vous avait été présenté dans le bulletin municipal d'août 2025.

Nous avons exprimé des doutes pendant la campagne municipale sur la pertinence de cet investissement, d'un montant estimé supérieur à 1M€. Il risquait en effet de ponctionner durablement les finances de la commune alors que d'autres solutions semblaient possibles.

En outre, nous étions exposés à une décision de fermeture de classe en raison de la baisse du nombre d'élèves inscrits. L'Académie de Versailles a d'ailleurs confirmé cette fermeture pour la rentrée 2026.

L'éventualité que nos écoliers ne puissent plus demain utiliser la salle Jeanne d'Arc comme ils le font occasionnellement avait également été avancée pour justifier d'engager la commune dans ce projet mais d'autres solutions sont aujourd'hui envisageables et en discussion.

L'actualité récente autour des épisodes de canicule nous a confortés dans la nécessité de reconsidérer ce programme et réorienter notre effort d'investissement. Nous privilégions donc aujourd'hui d'investir pour améliorer le confort de vie de nos enfants, des enseignant(e)s et du personnel et pour conduire les nécessaires travaux d'entretien du bâti existant, qui restent à faire.

En attendant d'étudier un projet de fond pour l'avenir de l'école (rénovation, isolation, végétalisation de la cour), la municipalité souhaite agir dès à présent pour le confort quotidien.

Des mesures à court terme sont ainsi déployées, comme l'installation de ventilateurs au plafond et l'achat de climatiseurs mobiles pour les classes et les réfectoires. L'isolation de la toiture de l'école maternelle est également inscrite parmi les priorités. Enfin, d'ores et déjà, le remplacement des sols souples des deux aires de jeux dans la cour de l'école maternelle a été réalisé pour la sécurité de nos enfants.



■ Article rédigé par
Jean-François Dornier

Un projet de centre-bourg plus vert et plus vivant : où en sommes-nous ?

Dans le prolongement du travail engagé lors des précédents mandats, la nouvelle municipalité a clarifié les grandes lignes du projet structurant du centre-bourg, afin de lui donner une nouvelle impulsion, plus proche des attentes des citoyens.

Les principes directeurs du projet

Nous voulons intégrer pleinement les enjeux d'aujourd'hui et de demain : davantage de nature en cœur de village, des mobilités douces mieux prises en compte, des espaces confortables en toutes saisons, et un aménagement pensé pour toutes les générations.

Notre ambition est claire : faire de ce centre-bourg un véritable cœur de village, accueillant et animé toute l'année, offrant de nouveaux usages aux habitants, bien au-delà de sa seule vocation de place de marché ou d'accueil des manifestations communales.



Nos objectifs, lieu par lieu :

Rue commerçante (rue nationale, de la place Paul Paillolle au rond-point de la poste) :

Transformer cette artère aujourd'hui trop minérale en véritable lieu de vie : davantage de végétation, des terrasses accueillantes, des trottoirs élargis, et une circulation apaisée grâce à des aménagements paysagers.

Place Paul Paillolle :

Maintenir la capacité de stationnement en centre-ville grâce à une nouvelle aire végétalisée et perméable, favorisant l'infiltration des eaux pluviales et limitant les îlots de chaleur, afin d'améliorer le confort en Centre-Bourg.

Future place du marché (en face de la place Paul Paillolle) : Créer un espace public multifonctionnel, agréable toute l'année, avec zones ombragées, mobilier urbain (bancs, table d'échecs, boîtes à livres), stationnements vélos couverts et accès cyclables améliorés.

Ce qui a été accompli :

- Reprise de contact avec le bureau d'études en charge du projet,
- Première rencontre avec l'Architecte des Bâtiments de France pour valider l'approche respectueuse du patrimoine,
- Lancement des études techniques et diagnostics complémentaires,
- Réunions de travail pour affiner la vision du projet.



La configuration du marché sera également repensée pour accueillir facilement l'ensemble des commerçants.

Cette réorganisation permettra de mettre en valeur ce temps fort de la vie communale : un rendez-vous convivial et fédérateur, véritable source d'attractivité pour notre village, et un événement qui contribue directement à dynamiser la rue commerçante.

Calendrier

Les études reprennent. **La passation du marché de travaux est prévue en 2027 pour un début de réalisation des travaux en 2028.**

Chaque étape franchie nous rapproche d'un Centre-Bourg qui reflétera nos valeurs : préservation du patrimoine, transition écologique, et qualité de vie pour tous. L'obtention récente d'une dotation d'équipement des territoires ruraux (dite DETR) sollicité par votre nouvelle municipalité est de bon augure pour la concrétisation de ce projet d'envergure.

■ Article rédigé par Camille Terrier.

Deux équipes en finale pour l'USY GYM !

À Clermont-Ferrand, nos gymnastes de la catégorie N5 (11-15 ans) ont défendu les couleurs du club lors d'une finale qui vient récompenser une saison riche en efforts et en performances. Elles ont abordé chaque étape de l'année avec détermination et leur coach a su les mener au plus haut niveau.

Dans le même temps, nos jeunes étaient également à l'honneur à Lambersart pour une finale qui témoigne de la qualité de la formation et du travail accompli tout au long de l'année. Deux équipes, deux finales, une même fierté : représenter l'USY GYM au plus haut niveau. Félicitations à toutes les gymnastes, ainsi qu'à leur coach Florence qui, depuis de nombreuses années, emmène les enfants sur les podiums !

■ Article rédigé par Carole. Photographies Carole.



Une saison exceptionnelle pour le club de badminton MYBAD !



Encore une saison bien remplie pour le club MYBAD (sections badminton de l'USY et de l'ASCL Méré) ! Ses 286 licenciés, de 6 à 73 ans, ont pu pratiquer tout au long de l'année malgré une fin de saison très chaude.

Les résultats des compétiteurs ont été excellents, avec une montée en championnat et une équipe vétérans qui termine 5^e au niveau régional.

Sur 3 équipes engagées dans la nouvelle compétition du challenge de printemps, deux ont remporté leur série (voir photos).

Quant aux jeunes, ils ont brillé en terminant 4^e du challenge départemental par équipe. De plus, Héloïse, Agathe et Florian sont champions des Yvelines en simple, Agathe et Florian remportant aussi les trophées départementaux en poussins.

Une dernière note pour féliciter le président Laurent Garçon, qui a obtenu le mérite fédéral de bronze pour ses nombreuses années de dévouement à la tête du club.



Sabine VASSEUR
Maire-adjointe
Associations et affaires sociales

“Notre équipe municipale porte une ambition forte pour la commune, soutenue par l'énergie et le dévouement des bénévoles qui animent nos associations. Qu'il soit social, culturel ou sportif, ce tissu associatif fait le dynamisme de La Queue-lez-Yvelines et mérite tout notre soutien.

C'est pourquoi, nous tenons à mettre à l'honneur nos associations, et tout particulièrement l'exploit remarquable de nos gymnastes, qui ont représenté notre commune au niveau national. Par ailleurs, notre club de badminton s'est illustré dans de nombreuses compétitions régionales, porté par un président, récompensé pour son dévouement.”

Anne Cavalli, une vie cousue d'histoires

Installée en lisière du massif forestier, Anne Cavalli dite «Annette», fait partie de ces figures locales dont la mémoire a imprimé chaque transformation de notre commune.

Portrait d'une costumière d'exception, passionnée et profondément attachée à ses racines.

Une enfance laqueutoise

À 83 ans, Anne Cavalli nous reçoit avec un dynamisme et une pointe d'humour communicatifs. Profondément liée au village depuis son enfance, à l'époque où sa famille y possédait une résidence secondaire, elle a vu La Queue-lez-Yvelines grandir, se transformer et traverser les époques.

Des jeux d'enfance aux ateliers de haute couture !

Lors de notre entretien, Anne sort joyeusement ses archives : des centaines de photographies, pour beaucoup dédiées, dont elle se rappelle chaque seconde.

Elle nous raconte l'époque héroïque où, enfant, elle aidait son amie à guider les vaches à travers les champs du quartier jusqu'à la rue de Grosrouvre. C'est aussi dans ces rues qu'elle s'entraînait déjà à porter le voile de mariée d'une copine de jeu. Une vocation précoce qui la guidera, tout naturellement, vers les ateliers de couture d'exception de l'Opéra de Paris.

42 ans d'étoiles et de costumes

Sa vie fut avant tout une aventure de 42 années dans les coulisses de l'Opéra de Paris et de l'Opéra-Comique. Costumière passionnée, elle a parcouru le monde en tournée avec ses précieux « petits rats », gérant avec une organisation millimétrée des centaines de costumes d'époque.



■ Propos recueillis par Sabine Vasseur et Virginie Meric.
Photographies Virginie Meric.



“Pour ce qui s'est passé
dans le temps,
tout est imprimé dans ma tête.
J'ai tous mes souvenirs
précieusement gardés ici.”

La Queue-lez-Yvelines au fil du temps

De la rue Nationale d'autrefois, elle se rappelle l'épicier face à l'église, la boulangerie historique et le garage automobile qui a depuis laissé sa place à la pharmacie. Incollable, elle nous glisse aussi l'origine historique du Chemin du Roy, autrefois nommé le « chemin des Quarante-sous » en raison de la taxe royale qu'il fallait acquitter pour l'emprunter.

Un atelier magique et un cadeau bonus

Désormais paisiblement installée dans sa maison actuelle, Anne y savoure aujourd'hui une retraite active et très entourée. Nous avons eu le privilège de pousser la porte de son atelier, véritable antre magique où elle confectionne encore de petites merveilles brodées pour ses enfants et petits-enfants. Preuve de sa générosité légendaire, nous sommes même repartis avec un joli carré de coton démaquillant cousu main. Une mémoire vivante de notre commune, le cœur sur la main et le fil à l'aiguille !



Gérard PATIN

Maire de la Queue-lez-Yvelines
Président du SILY
Vice-président de la C.C.C.Y

“À vos côtés pour construire l'avenir de La Queue-lez-Yvelines, je vous invite à découvrir les visages de l'équipe municipale qui s'engage avec moi pour notre commune.”

le trombi !

Les adjoints au Maire



Pierre-Marie MICHEL

1^{er} Maire-adjoint

en charge de l'urbanisme et des projets structurants.

Commissions :
- Sécurité et Mobilité,
- Finances, budget et développement économique
- Urbanisme, Patrimoine et Espace public.



Jean-François DORNIER

Maire-adjoint

en charge des finances, du budget et du développement économique.

Commissions :
- Finances, budget et développement économique,
- Appels d'offres.



Aymeric EXIBARD

Maire-adjoint

en charge des écoles, des affaires scolaires et de la jeunesse.

Commission Affaires scolaires, périscolaire et enfance.



Hayat KUNA

Maire-adjointe

en charge du développement durable et de l'innovation.

Commissions :
- Développement durable, innovation et information,
- Affaires scolaires, périscolaire et enfance.



Sabine VASSEUR

Maire-adjointe

en charge des associations et des affaires sociales.

Commissions :
- Finances, budget et développement économique,
- Vice-présidente du C.C.A.S.



Brigitte Chantal FOMBA

Maire-adjointe

en charge de la vie culturelle et de l'animation.

Commissions :
- Activités associatives, sportives, culturelles et événementielles,
- Développement durable, innovation et information,
- Membre du C.C.A.S.

Les conseillers délégués



Hervé BIENVENU

Conseiller délégué

Multi-services et mobilité.

Commissions :
- Sécurité et mobilité,
- Urbanisme, Patrimoine et Espace public,
- Finances, budget et développement économique



Anicet TAGNE

Conseiller délégué

Innovation et sport.

Commissions :
- Développement durable, innovation et information,
- Activités associatives, sportives, culturelles et événementielles,
- Membre du C.C.A.S.



Virginie MERIC

Conseillère déléguée

Communication.

Commissions :
- Développement durable, innovation et information,
- Activités associatives, sportives, culturelles et événementielles.

Les conseillers municipaux



Françoise BOUSSICOT
Conseillère municipale
Commissions :
-Sécurité et mobilité,
-Urbanisme, Patrimoine et Espace public.



Olivier D'HUEPPE
Conseiller municipal
Commissions :
-Affaires scolaires, périscolaire et enfance.
-Développement durable, innovation et information.



Camille TERRIER
Conseillère municipale
Commissions :
-Sécurité et mobilité,
-Urbanisme, Patrimoine et Espace public,
-Appels d'offres.



Stéphane KUNA
Conseiller Municipal
Commissions :
-Sécurité et Mobilité,
-Activités associatives, sportives, culturelles et événementielles,



Sabrina DORNIER
Conseillère municipale
Vice-présidente du SIVU de la crèche inter-communale.
Commissions :
-Activités associatives, sportives, culturelles et événementielles,
-Membre du C.C.A.S.



Stéphanie TEIXEIRA
Conseillère municipale
Commissions :
-Affaires scolaires, périscolaire et enfance.



Stéphane COUPIAC
Conseiller municipal
Commissions :
-Affaires scolaires, périscolaire et enfance,
-Sécurité et mobilité.



Valérie GONNORD
Conseillère municipale
Commissions :
-Activités associatives, sportives, culturelles et événementielles,
-Urbanisme, Patrimoine et Espace public.

Les conseillers municipaux de la liste minoritaire



Arnaud BRETON
Conseiller municipal
Commissions :
-Développement durable, innovation et information,
-Urbanisme, Patrimoine et Espace public.



Annie CONNETABLE
Conseillère municipale
-Commission Finances, budget et développement économique
-Membre du C.C.A.S.



Antonio GONCALVES
Conseiller municipal
Commission Activités associatives, sportives, culturelles et événementielles.



Pascale VIEILLY
Conseillère municipale
Commission Affaires scolaires, périscolaire et enfance.



Morgane LE FLOHIC
Conseillère municipale



Les p'tits Laqueutois



LE CARNAVAL

Vendredi 3 avril, pour fêter le printemps, les enfants des deux écoles se sont retrouvés pour **un défilé dans les cours de récréation**. Chacun a pu admirer ses camarades et se montrer dans ses plus beaux atours.



PROJET CLASSE D'EAU À LA MATERNELLE

Du 9 au 24 mars dernier, toutes les classes de l'école maternelle du Petit Bois ont participé au **projet « Classe d'eau »**.

Les enfants ont exploré cet élément sous toutes ses facettes à travers des expériences sensorielles, l'étude du cycle de l'eau et sa préservation, la visite du crapaudrome d'Auffargis et d'un atelier d'art avec le Musée en Herbe autour du peintre Monet.

Ce travail s'inscrivait dans le thème annuel des 4 éléments, dont le bilan a été exposé lors de la fête des écoles le samedi 20 juin.



LA JOURNÉE PORTES OUVERTES

Vendredi 29 mai, les enseignants ont ouvert les portes de l'école après la classe, pour un moment de partage très convivial.

Parents et enfants - des futurs CP curieux aux anciens élèves nostalgiques - ont eu plaisir à déambuler de classe en classe.

Ce fut l'occasion idéale pour admirer les travaux des élèves, les œuvres d'arts plastiques ou les exposés des classes de découverte, tout en échangeant de façon informelle avec l'équipe pédagogique.

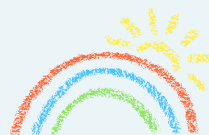


LA KERMESSE

Le samedi 20 juin a eu lieu notre traditionnelle kermesse organisée par les délégués des parents d'élèves.

Un très grand merci à eux pour la tenue de ce superbe événement, ainsi qu'aux enseignants, animateurs et bénévoles qui ont fait de cette fête une vraie réussite.

Après une ouverture en chanson réussie par la chorale des maternelles, les stands de jeux et les balades à poney ont ravi petits et grands. A l'issue du tirage de la tombola, cette belle journée s'est clôturée par le spectacle de la Compagnie des bacs à sable et un repas partagé tous ensemble.



FÉLICITATIONS À NOS CM2 !



Lundi 29 juin, la municipalité a offert des livres aux élèves de CM2 afin de leur laisser un précieux souvenir de leurs années passées à l'école élémentaire.

Ce moment d'échange convivial, organisé dans la cour autour d'un goûter, a été l'occasion de leur souhaiter beaucoup de réussite, de courage et d'épanouissement pour leurs futures études et leur nouvelle vie de collégiens.



■ Articles rédigés par Mme Bouillon, Mme Ricque, M. Exibard.

LA FERME TILIGOLO S'INVITE À L'ACCUEIL DE LOISIRS



Le mardi 7 juillet, l'accueil de loisirs a reçu la Ferme Tiligolo pour une journée ludique et interactive.

Au contact des animaux, les enfants ont profité de nombreux ateliers : initiation à la traite, fabrication de fromage et un spectacle qui a émerveillé petits et grands. Cette belle rencontre laissera à chacun de magnifiques souvenirs.

Un immense merci à William et à son équipe pour leur gentillesse, leur disponibilité et la passion transmise aux enfants.

■ Article rédigé par M. Dupuis



Aymeric EXIBARD

Maire-Adjoint

Ecoles, affaires scolaires et jeunesse

“Notre engagement en faveur des jeunes et des familles va se poursuivre, avec par exemple des cours mieux aménagées et végétalisées, une formation sur les gestes de premiers secours pour nos CM2, un enrichissement de matériel éducatif et pédagogique dans le petit parc.”

Ces mesures, co-construites avec les enseignants, les élèves et les parents, s'inscrivent dans une démarche participative et responsable, pour offrir à tous un cadre de vie et d'apprentissage sûr, stimulant et durable.”

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Les élections : “a voté !”

Mardi 9 juin dans la matinée, toutes les classes de l'école élémentaire et l'EEAP se sont déplacées en mairie pour voter.

Une seule équipe se présentant, des bulletins blancs étaient également proposés afin d'introduire les premières notions de droit et devoir civique.

La liste “Le trèfle à quatre feuilles” a été élue avec 88% des voix.

Le premier CMJ

Mercredi 24 juin, l'élection du maire des enfants et de ses adjoints s'est déroulée en mairie, en présence de Monsieur le Maire.

Félicitations à Aurore, élue Maire et Ania, Louis et Maya, élus adjoints ! Dynamique et motivée, toute la jeune équipe regorge déjà de bonnes idées pour la rentrée : chasses au trésor et courses d'orientation pour la jeunesse, ou encore rencontres intergénérationnelles (jeux, lectures) avec les résidents de la maison de retraite. De beaux projets en perspective !

Le CMJ, c'est quoi ?

Le conseil municipal des Jeunes est un groupe de trois élèves de CM2, trois de CM1, trois de CE2 et trois enfants de l'EEAP (Établissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés) Christian Lazard. Ils se réunissent environ une fois par mois, pour discuter de projets à élaborer ensemble.



■ Article rédigé par Aymeric Exibard..

Le CMJ et la mairie de La Queue-lez-Yvelines sont heureux de vous convier :

*Nettoyons
la nature !*

(Modalités d'inscription à retrouver prochainement sur nos canaux officiels).

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

**RDV À 10 H
DEVANT LA MAIRIE**



Ca s'est passé près de chez vous !

8 MAI



MÉMOIRE ET HOMMAGE

Devant le monument aux morts, la commune s'est réunie pour célébrer le **81^e anniversaire de la Victoire de 1945**.

Ce moment de recueillement indispensable a permis d'honorer la mémoire de nos combattants et de transmettre ce devoir de mémoire aux plus jeunes.

Merci à tous les participants pour leur présence chaleureuse à ce temps fort de notre village.

APÉRO CONCERT

Le **vendredi 29 mai**, le jardin du foyer de la Bonnette a vibré au rythme de l'artiste **Petite Gueule**, en partenariat avec la **Barbacane**. Entre rap conscient et chanson française, le public a été conquis par sa virtuosité verbale, son énergie débordante et son authenticité.

Un grand moment de convivialité et d'émotion partagé autour du food truck **La Roulotte qui mijote** !

29 MAI



19 JUIN



DÉFILÉ CONFLUENT DE TALENTS

Le **vendredi 19 juin**, la salle Jeanne d'Arc a pris des airs de guinguette populaire. L'association **Confluent de Talents** y organisait sa grande soirée estivale pour célébrer le premier anniversaire de son espace de vie sociale (EVS).

Jeux, piste de danse improvisée et buffet partagé ont rythmé ce moment d'échanges intergénérationnels particulièrement chaleureux. Une belle réussite pour cette structure qui renforce chaque jour le lien et l'entraide entre les Laqueutois !

FÊTES SOLIDAIRES

Deux chaleureux moments de partage ont animé les établissements de la **Croix-Rouge** de notre commune : l'**PEEAP Christian Lazard** (en partenariat avec La Barbacane) et la **MAS Guynemer**.

Ces fêtes ont mis à l'honneur les résidents, leurs proches, ainsi que l'engagement remarquable des équipes qui les accompagnent au quotidien avec bienveillance et humanité.

3 JUIL



Brigitte Chantal FOMBA
Maire-adjointe
Vie culturelle et animations

"Convaincue que la culture doit être vivante, accessible et ouverte à tous, j'ai à cœur de soutenir des initiatives qui favorisent la découverte, la création et les rencontres.

C'est dans cet esprit que le Solstice d'été et le projet Culin'Art ont été imaginés. Je vous invite à découvrir, en images, quelques-uns des temps forts de ces belles initiatives."

Retour sur le Solstice d'été !

DU 19 AU
22 JUIN

La fête foraine : Manèges et barbes à papa !

La Place Paillole s'est transformée en **parc d'attractions** pour la plus grande joie des petits et des grands enfants.

Autos-tamponneuses, jeux d'adresse et stands de gourmandises ont créé une ambiance festive ininterrompue durant tout le week-end, faisant résonner les rires dans le village.



Le Solstice d'été en musique avec ART'MAJIK

À l'occasion du traditionnel vide-grenier du Solstice d'été, le **groupe ART'MAJIK** a offert une superbe animation musicale aux visiteurs et exposants.

Grâce à un répertoire éclectique, mêlant grands classiques et morceaux entraînants, les musiciennes ont créé une **ambiance chaleureuse et conviviale**. Une présence artistique qui a transformé cette journée de chine en un véritable moment de fête et de partage.



Un vide-grenier réussi malgré la canicule

En dépit de températures caniculaires, le vide-grenier du Solstice d'été a été maintenu jusqu'en début d'après-midi, permettant à tous de profiter de cet événement phare.

Dès le petit matin, la rue Nationale s'est réveillée sous le signe des échanges, des découvertes et des bonnes affaires. Habitants de la commune et visiteurs des alentours ont afflué pour chiner et partager ce rendez-vous désormais incontournable de la vie locale.

Bilan ? Une édition couronnée de succès, face à des conditions météo particulièrement difficiles.

■ Article rédigé par Chantal Fomba. Photographies par Chantal Fomba, Sabrina Dornier, Virginie Meric.

19-20
JUN**Culin'Art :****Quand patrimoine et gourmandise se rencontrent**

Dans le cadre du **projet Culin'Art**, les élèves de CM1 de Mme Bouillon (école Marcel Bouquet) ont exploré l'histoire locale de manière tout à fait originale. Grâce à un atelier participatif animé par des artistes-médiatrices et le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse (PNR), ils ont d'abord découvert le rôle de la tour du télégraphe Chappe - un pan méconnu mais fascinant de notre patrimoine de communication.

Pour ancrer cette découverte historique, les enfants ont ensuite conçu une œuvre comestible collective, partagée et dégustée lors de la kermesse du 20 juin.

Un grand merci à **Mme Bouillon, à ses élèves, aux animatrices et au PNR** pour cette belle initiative alliant pédagogie, créativité et transmission du patrimoine.

**LES TEMPS FORTS DU PROJET****Les céréales du territoire à l'honneur**

La matière première locale est devenue le support de l'histoire, reliant l'agriculture de la Haute Vallée de Chevreuse à la création artistique.

Des élèves en pleine création

Concentrés et appliqués, les enfants se sont glissés dans la peau d'artistes-artisans pour façonner leur œuvre comestible.

L'œuvre finale exposée

Avant d'être partagée, la sculpture gourmande a été fièrement présentée aux familles lors de la kermesse, témoignant de l'ingéniosité des élèves.

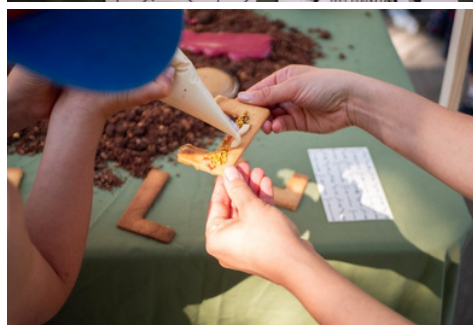
Le moment tant attendu : la dégustation

Une œuvre éphémère par excellence, où le plaisir des yeux s'est transformé en plaisir du palais pour tous les participants.

Une aventure collective réussie

Un magnifique exemple de transmission où l'art et l'histoire locale se partagent en toute simplicité, pour le plaisir des petits et des grands.

■ Article rédigé par Chantal Fomba. Photographies par Hugo Barthélémy





Samedi 5 septembre 2026

Forum des associations
Salle de la Bonnette
De 9 h à 16 h

Flânez entre les stands des différentes associations de la ville et des environs pour choisir la meilleure activité pour cette prochaine année scolaire !



Dimanche 6 septembre 2026

Grande foire aux greniers de Planète Cœur
Avenue des platanes. Dès 8 h

Plus de 250 exposants, ainsi que la belle brocante de Planète Cœur pour y dénicher des trésors !

De quoi se restaurer, se rafraîchir et se reposer sur place.
Animations médiévales par les Chevaliers de la Dame d'Anet, ainsi que les Archers du Pays houdanais pour les petits et les grands !
www.planetecoeur.org



Du 16 au 20 septembre 2026

Patrimoines habités : la biodiversité s'invite dans nos murs !

Du 16 au 20 septembre, la commune accueille l'exposition Patrimoines habités, consacrée aux espèces animales et végétales qui trouvent refuge dans nos bâtiments.



À travers six grands panneaux installés en extérieur, découvrez comment la nature cohabite avec le patrimoine bâti et les gestes simples pour mieux la préserver.
Une belle occasion de porter un regard nouveau sur la biodiversité qui nous entoure au quotidien.

Samedi 19 septembre 2026

LA Guinguette DES MOULINS

La **Guinguette des Moulins** s'invite dans votre commune de La Queue-lez-Yvelines !
Rendez-vous sur la **place du Marché** pour une journée placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.

Au programme : pétanque, animations pour enfants, food trucks, musique, danse... et un magnifique **feu d'artifice à 22 h** pour clôturer la soirée en beauté.

En famille, entre amis ou entre voisins, venez partager ce nouveau rendez-vous festif.
Nous vous attendons nombreux !

Voir détails page 24

Un lieu de vie, d'accompagnement et d'épanouissement pour les enfants et adolescents polyhandicapés.

Venez découvrir notre établissement, nos équipes et nos valeurs !

JOURNÉE PORTES OUVERTES

SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2026
DE 10H À 18H

Ensemble, construisons un avenir inclusif.

AU PROGRAMME

INITIATION AU GESTE DE PREMIER SECOURS
Apprenez les bons réflexes qui peuvent sauver des vies, encadré par des professionnels.

FOOD TRUCK
Restauration sur place avec des saveurs pour petits et grands !

ACTIVITÉ VIE MA VIE
Vivez une expérience immersive pour mieux comprendre le quotidien des personnes polyhandicapées.

VISITE LIBRE
Parcourez les espaces de vie, d'accompagnement et de soins à votre rythme et rencontrez nos équipes.

Votre visite, votre soutien et votre curiosité font toute la différence !

Venez nombreux partager ce moment avec nous !

ÉTABLISSEMENT POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS POLYHANDICAPÉS
104, rue nationale
78940 La Queue les Yvelines



Samedi 26 septembre 2026

Rendez-vous à 10h devant la mairie de la Queue-lez-Yvelines.

Nettoyons la nature à La Queue-lez-Yvelines organisé par le CMJ, en partenariat avec le Leclerc de Bois d'Arcy.



Vendredi 2 octobre 2026

Nos aînés iront profiter d'une escapade normande avec balade guidée en petit train à Trouville-sur-Mer, et croisière commentée en bateau à Honfleur.

Journée organisée par le CCAS.



Lundi 12 octobre 2026

**Salle de la Bonnette
A partir de 19h**

L'équipe municipale a le plaisir de vous convier à sa première réunion publique.
Venez dialoguer avec Monsieur le Maire et son équipe !



24-25 octobre 2026

Salle de la Bonnette

L'association Planète Coeur organise sa traditionnelle foire aux vêtements.

Vous y trouverez de quoi renouveler votre garde-robe à tout petit prix !

Vêtements pour tous les âges, chaussures, maroquinerie, linge de maison, puériculture, jeux et jouets vous attendent pour entamer une seconde vie, sans oublier "La Boutique" et ses articles de marque, neufs, ou presque !



Samedi 28 novembre 2026



Salle de la Bonnette

L'association Âge et Partage vous invite à son loto solidaire à la salle de la Bonnette.

Un moment chaleureux et ouvert à tous, pour s'amuser et soutenir nos actions locales (banque alimentaire, vestiaire, aide aux familles).



Suivez l'actualité de la commune :

LA Guinguette

DES MOULINS

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

Place du Marché

14 H

CARNAVAL DE LA RENTRÉE

Grand défilé des enfants dans la commune avec passage par l'EHPAD de la Maréchalerie

16 H

ANIMATIONS POUR PETITS ET GRANDS

Découvrez la ludomobile de "l'Usine à Chapeaux" : un véritable trésor de jeux !

16 H

PÉTANQUE

Passionnés de pétanque, pensez à apporter votre matériel !

18 H

CONCERT AVEC GROOVIN ODYSSEY

Venez nombreux chanter, danser et partager un moment de fête et de convivialité au rythme de variétés pour tous les goûts.

22 H

GRAND FEU D'ARTIFICE

Un grand feu d'artifice sera tiré à 22h sur la place du marché !



Événement organisé
par la municipalité

La Queue-lez-Yvelines

www.la-queue-lez-yvelines.fr

Commune de La Queue-lez-Yvelines

laqueuelezyvelines

Illiwap La Queue-lez-Yvelines



**PRÉSENCE DE
PLUSIEURS**

FOOD TRUCKS !

Tribunes

Parce que le débat et la diversité des opinions font vivre notre démocratie locale, cet espace est réservé à la libre expression des groupes politiques qui composent votre conseil municipal.



Le 15 mars dernier, lors des élections municipales, les Laqueutoises et les Laqueutois ont été partagés quant au choix de porter une nouvelle équipe à la gouvernance de notre village. La démocratie a tranché et c'est avec un grand honneur ainsi qu'une profonde humilité que la liste majoritaire "Agir Autrement" s'est installée et s'est immédiatement emparée des dossiers prioritaires.

Les premières semaines ont été mises à profit pour rencontrer les acteurs de la vie communale ainsi que les partenaires incontournables pour le lancement des projets structurants de la campagne.

En ce début de mandat, l'une des priorités majeures a été de renforcer les services administratifs et techniques afin de retrouver un effectif complet et fonctionnel pour la bonne marche du village.

Votre municipalité s'est attachée également à prendre à bras-le-corps le problème de la surchauffe de nos écoles. Les épisodes caniculaires récents bousculent notre quotidien et nous obligent à agir rapidement, tout en gardant le cap de notre programme réaliste.

L'initialisation de ces premiers chantiers figure dans ce bulletin municipal qui témoigne de la dynamique retrouvée.

Merci encore pour votre confiance.



Fidèles à nos engagements !

Nous remercions chaleureusement les habitants nous ayant accordé leurs suffrages et restons fiers de l'héritage légué : des finances saines, un PLU modifié et consensuel, la Red Ball, le Portail Famille, le Flash, Illiwap, les Solstices et la richesse des animations... Bref, une commune plus dynamique, désendettée et avec davantage de patrimoine foncier.

Seule une poignée de voix nous empêche de poursuivre la mise en œuvre de projets déjà financés et prêts à débiter, tels que la halle sportive bioclimatique (tellement d'actualité !), le réaménagement du Centre-Bourg. Avec près de 1,3 M€ provisionnés par nos soins, et des projets ficelés, la nouvelle équipe n'a aucun prétexte à l'immobilisme.

Riches de notre expertise et profondément attachés à notre village, nous restons attentifs au respect de son ADN et à la bonne gestion et la juste utilisation des ressources. Hélas, déjà, certains nous partagent leur étonnement face à plusieurs incohérences et à une attention sélective au cadre de vie.

Sachez que nous demeurons à vos côtés et travaillons à des initiatives à venir.

A tous, nous souhaitons une excellente rentrée et de très prochains moments de partage.

Départ de Corinne !

L'ensemble de la municipalité souhaite une excellente retraite à Corinne Pirault-Lesade et la remercie vivement pour ses 39 ans de service, assurés avec disponibilité et professionnalisme.

Arrivée le 1^{er} octobre 1987 pour un remplacement au nettoyage des locaux, elle devient agent de bureau stagiaire en 1989, avant d'être titularisée le 17 avril 1990. Au fil de sa carrière, Corinne a collaboré avec cinq maires : M. Gleizes, Mme Argy, M. Verenneman, M. Louesdon et M. Patin. Très appréciée des Laqueutois, des élus et de ses collègues, elle a marqué la vie communale par son sérieux et sa gentillesse.

Ce départ a été célébré le 22 mai dernier au foyer de la Bonnette lors d'un moment de convivialité en présence de ses proches, des habitants et de l'équipe municipale.

Les élus et les agents s'associent pour la remercier chaleureusement pour tout le travail accompli au service des habitants et lui souhaiter une merveilleuse nouvelle vie !



Arrivées de Grégory et d'Anthony dans l'équipe !

Deux nouveaux visages renforcent les équipes de notre commune.

Grégory Latraye a rejoint les services techniques le 11 mai dernier. En charge de la voirie et des espaces verts, il participe au quotidien à l'entretien et à l'amélioration des espaces publics pour préserver le cadre de vie de notre village.

Du côté de l'accueil en mairie, Anthony Varsi a intégré les services administratifs depuis le 13 juillet. Fort d'une solide expérience et d'un excellent sens relationnel, cet agent discret et rigoureux vous guide désormais pour toutes vos démarches d'état civil, d'urbanisme et d'affaires sociales.

Nous leur souhaitons une excellente intégration au service des habitants !



■ Articles rédigés par Sabine Vasseur.

Numéros et infos utiles



Samu (urgence médicale) : 15

Police / Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Centre de Soins Non Programmés

42 rue de Paris à Houdan

Du lundi au vendredi : 9h-19h,

Samedi : 9h-18h,

Dimanche et jours fériés : 9h-13h.

Exclusivement sans rendez-vous

pour tous les patients de plus de 2 ans.



Pôle Autonomie Territorial

Besoin d'aide au quotidien ?

Le pôle accueille, informe et oriente les personnes âgées en perte d'autonomie et les personnes en situation de handicap.

3 Rue de la Chasière, Méré

0 801 80 11 00 (numéro vert)



Mairie de La Queue-lez-Yvelines :

01 34 86 40 55

mairie@la-queue-lez-yvelines.fr

Communauté de Commune Cœur d'Yvelines :

01 34 89 23 17

Téléassistance :

la sécurité pour nos aînés

Chute, malaise ou angoisse ? Un simple bouton (bracelet ou médaillon) relie les seniors en moins de 30 secondes à une aide d'urgence, 7j/7 et 24h/24. Une vraie tranquillité d'esprit à domicile !

Renseignements en mairie.



France services de Montfort-l'Amaury

Une question sur vos démarches administratives ? Un conseiller est là pour vous accompagner gratuitement au quotidien, 1, rue des Combattants, Montfort-l'Amaury

01 34 86 23 46 -

franceservices@montfortlamaury.fr





Les p'tites infos du moment !



Entretenir son devant de porte : une obligation

L'entretien du trottoir et du caniveau devant chez soi est obligatoire. Propriétaires comme locataires doivent veiller au balayage, au désherbage et à la taille des végétaux qui dépassent sur le domaine public. Des trottoirs dégagés, c'est plus de sécurité pour tous (piétons, aînés, poussettes). Merci pour votre civisme !

Rappel des horaires autorisés pour vos travaux bruyants :

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 14h-19h30

Le samedi : 9h-12h et 15h-19h

Le dimanche et les jours fériés : 10h-12h



Nuisances sonores : respectons le repos de tous

Pour préserver la tranquillité du village, les bruits excessifs sont réglementés, qu'il s'agisse d'outils de jardinage/bricolage ou de fêtes en extérieur (musique forte, barbecues tardifs). Pour vos travaux bruyants, merci de respecter les horaires autorisés. Pour vos moments festifs, pensez à prévenir vos voisins et à baisser le volume en soirée. Le bien-vivre ensemble commence par là !

Noces de platine à l'EHPAD de La Maréchalerie !

Les résidents et le personnel de l'EHPAD de La Maréchalerie ont eu le plaisir de célébrer les **70 ans de mariage** de M. et Mme Tavernier.

À cette belle occasion, tous se sont réunis pour partager un moment de convivialité et d'émotion autour d'une part de gâteau et d'une coupe de champagne, accompagnés des musiques préférées des jeunes mariés.

Cette célébration a permis de mettre à l'honneur un couple uni depuis sept décennies et de partager ensemble un agréable moment de fête.



Etat civil



NAISSANCES

14 avril 2026

Marion Patrice Alain Compelle

18 avril 2026

Adèle Iris Bourdelais

23 avril 2026

Roxane Isabelle Patricia Leblanc

21 juin 2026

Gaspard Salsé



MARIAGES

31 janvier 2026

Sié Victor et Emmanuelle Barry

12 juin 2026

Thomas Pagno et Bréanne Maréchal

3 juillet 2026

Romain Monier et Audrey Barbier

4 juillet 2026

Kimideine Otte et Juliette Laffont

11 juillet 2026

Emma Laissac et Nahel Millet



DÉCÈS

22 décembre 2025

Robert Walter, ancien buraliste de 1963 à 1993

1^{er} mai 2026

Odette Gilles épouse Guillou

16 juin 2026

Auguste Lagrange

Information aux familles

Dans le respect de la vie privée et de la réglementation relative à la protection des données personnelles (RGPD), les avis de décès et les hommages publiés dans le bulletin municipal ne pourront paraître qu'avec l'accord de la famille.

Les proches qui souhaitent faire figurer le nom d'un défunt dans le bulletin sont invités à en informer la mairie et à donner leur autorisation de publication. La municipalité remercie les familles de leur compréhension.

*Restez connectés à
l'actualité de votre commune !*

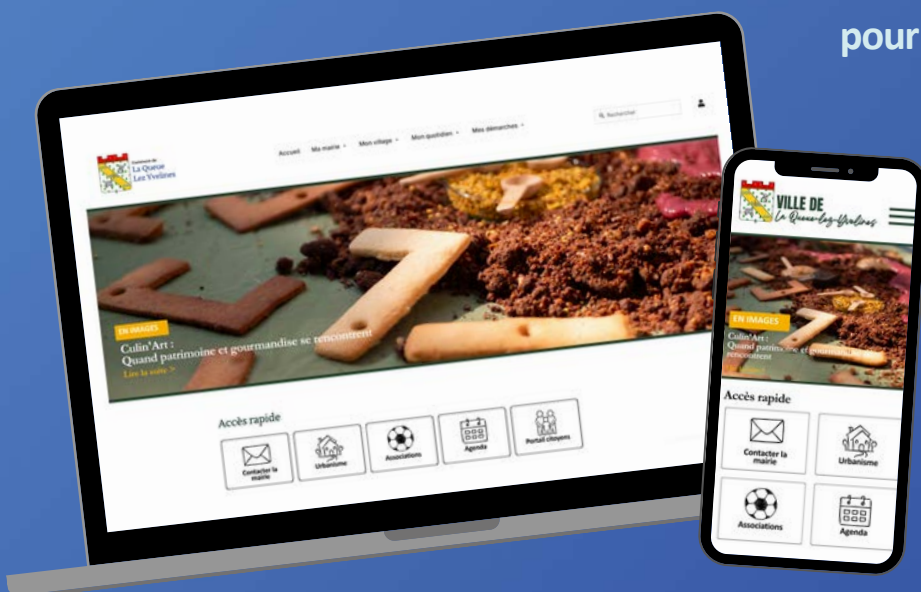


NOUVEAU SITE INTERNET : PLUS MODERNE, PLUS FLUIDE !



la-queue-lez-yvelines.fr

pour y aller directement !



facebook

Suivez l'actualité
de notre commune,
le programme des
événements à venir,
les photos des
événements passés...

Retrouvez notre village
sur la page :
**Commune de
La Queue-lez-Yvelines**



illiwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

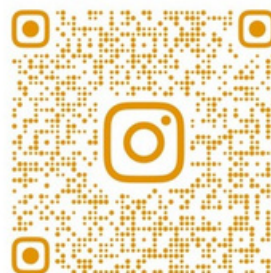
1. Téléchargez l'application
2. Cherchez la station :
La Queue-lez-Yvelines
3. Cliquez sur "**S'abonner**"
4. Recevez les **actualités** de
notre commune !

**Gratuit
Sans inscription
Sans pub !**

Nouveau !

Instagram

Notre commune est désormais
sur l'application Instagram !
Suivez notre compte officiel :



@LAQUEUELEZYVELINES